

LE COURRIER DU CANADA

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Publié tous les jours, excepté les jours de fête.

Abonnement par an, en avance, 10 francs.

Abonnement par trimestre, 3 francs.

Abonnement par mois, 1 franc.

Le numéro se vend 10 centimes.

Imprimerie de J. G. L'Espey, Québec.

Feuilleton du "Courrier du Canada."

Le 12 mars 1873.

La Ronde du Loup.

La mère Martine avait plus de nonante ans, et avec ça une santé de jeunesse.

Elle faisait encore ses quatre repas, dormait sa nuit et employait son jour à surveiller toutes choses dans la ferme.

A vrai dire, son dos était touté, et, pour marcher, elle s'appuyait sur un bâton; cependant elle faisait encore plus de pas, à elle seule, que tous les autres de la maison ensemble.

Quand le soir venait et qu'on tenait la veillée, la mère Martine prenait un rouet, puis son pied, ses doigts allaient si bien qu'à l'heure de la couchée, elle avait toujours garni sa bobine d'un fil qui n'était pas mal fin.

La mère Martine était petite et maigre. Ses yeux brillaient encore dans leurs fossettes profondes, comme des vers luisants, le soir, sous les voûtes des buissons.

En riant, elle faisait voir encore deux ou trois petites dents blanches qui empêchaient son menton de faire trop carillon avec son nez.

Sa voix tremblait un peu, beaucoup, mais personne pourtant ne savait dire mieux que la mère Martine les chansons du vieux temps.

Aussi l'hiver, pendant les longs soirs, on l'entourait et on l'écoutait sans se lasser. Le rouet ronflait, la mère Martine chantait, et les enfants étaient heureux.

La mère Martine avait deux filles et deux garçons, âgés de soixante à septante ans, qui avaient des filles, et des garçons âgés de quarante à cinquante, qui avaient, eux aussi des enfants de dix à trente ans.

Aux veillées toute la famille se réunissait dans la maison de la grand-mère, et, comme parmi les petits-enfants de la mère Martine se trouvaient pas mal de gentilles filles et de gaillards garçons, la jeunesse du voisinage venait aussi à la veillée.

—tout naturellement, comme les passereaux vont au froment ou les canetons vont à la rivière.

Alors Dieu sait si on était nombreux! Les hommes tillaient, les femmes tricottaient... Quant aux jeunes, s'ils faisaient mine de travailler un peu, c'était pour attendre le moment où l'on mettrait en train quelque jeu, quelque danse, afin de rire et de sauter tout leur content.

—et ça ne tardait jamais beaucoup. Un soir donc que nous étions là une vingtaine, tous plus dansants et chantants les uns que les autres, on décida de faire des rondes, et dans celles du pays on choisit celle du Loup.

Pour cette ronde, comme pour toutes les rondes, les filles, les garçons s'entremêlaient en se donnant la main, puis, en tournant, ils chantaient tous ensemble:

Lorsque les fillettes Seules vont au bois, Le loup qui les guette, Se cache et les voit.

On dit deux fois ce couplet, puis on tourne vite, vite, en chantant, ou plutôt en criant:

Au loup! au loup! au loup! Sauvez-vous, fillettes! Au loup! au loup! au loup! Quand le loup vous guette, Sauvez-vous! sauvez-vous! Au loup!

En ce moment, toutes les filles de se sauver en criant: au loup! parce que celui qui fait le loup (c'est-à-dire le garçon qui est entré dans le rond) tâche d'en attraper une avant qu'elle est touchée le mur (de la chambre). S'il y parvient, il l'embrasse; et elle devient le loup du tour suivant.

Comme ce n'est point, certes, une pénitence d'être le loup, ni d'être pris pour le devenir, il arrive qu'un lieu de se sauver bien vite, plusieurs de ceux du rond, vont assez lentement pour se laisser facilement prendre. Alors le loup qui a de quoi choisir ne se gêne pas pour le faire, et les démentants ont perdu leurs avances, donc on rit et se moque en disant qu'ils ne sont pas d'assez beaux gibiers pour le loup, et autres propos qui égayaient la veillée.

Donc, pendant que nous faisions cette ronde, la mère Martine, qui nous regardait, riait, comme de bonheur. Sans le train que nous menions, on l'aurait pu même entendre chanter tout bas les couplets, dire bien haut les refrains, et faire de gros éclats quand il y avait des garçons ou des filles laissés en reste par le loup.

—Etant un peu las, je m'étais allé asseoir auprès de la mère Martine.

—Vous-êtes bien gaie, ce soir? —fi-je.

Elle branla la tête comme pour me répondre: Oui! puis elle me dit:

—Ça, toi petit, qui as déjà un peu voyagé, as-tu vu quelque autre endroit où l'on fasse la ronde du loup.

—Non.

—Pardienne! je le crois bien.

—C'est donc que la ronde du loup est native de notre pays?

—Eh! vraiment tu l'as dit, répliqua la mère Martine avec un air de fierté: elle a été composée ici par quelqu'un que j'ai bien connu. Il y a soixante ans... oui, soixante ans! et puis, vois-tu, petit, cette ronde c'est comme qui dirait une chanson sur une chose arrivée.

—Alors il faut que cette chose soit assez drôle et curieuse pour qu'on ait songé à faire dessus une ronde; et puisque vous savez cette chose, grand (1), vous devriez me la conter.

—Eh oui, tout de même, si ces enfants ne faisaient pas tant de bruit. Je suis obligé de crier comme un sonneur pour te parler... et ça me fatigue.

—Oh! si ce n'est que ça qui vous gêne, je m'en vais bien les faire taire. Vous allez voir.

Et, m'adressant aux jeunes gens qui tournaient, chantaient et s'embrassaient toujours:

—Ohé! vous autres! assez de virements, de chanteries et d'embrassades comme ça. Vous tous écoutez! la grand' va nous conter une histoire.

—Oh! une histoire! une histoire de la grand! crièrent-ils tous ensemble, en battant des mains et en s'asseyant autour d'elle, qui sur des bancs, qui par terre, qui sur ses talons.

La Martine arrêta un moment son rouet pour bien faire savoir qu'elle allait dire une histoire vraie et non pas un conte. Tout le monde prit attention. Alors elle mouilla son doigt de salive pour étirer le chanvre de sa quenouille, poussa la roue, qui se mit à ronfler encore, et dont le petit bruit était pour sa petite voix d'argent comme le froufrou du vent de nuit est pour le rossignol qui chante sur les buissons noirs. Et voici l'histoire qu'elle nous dit:

—Eug. Muller.

(à continuer.)

Lettre d'un petit bourgeois.

Monsieur le président, permettez-moi de vous adresser quelques lignes qui me tombent sous les yeux, je lis un mot que je ne puis laisser passer, quoique voué à la retraite et au silence.

der, vous vous vantez d'être un petit bourgeois. Hélas! c'est mon métier, à moi. Je suis petit bourgeois, je l'ai été toute ma vie, et je sais de quoi il retourne. J'ose dire que si vous le saviez par une même expérience, vous n'en feriez aucun éclat: C'est le dernier métier du monde, le plus piteusement et le plus laborieusement malheureux. Vous n'êtes pas un petit bourgeois, monsieur le président; vous êtes un très-grand seigneur. De M. Jules*** à l'estime publique, il n'y a pas si loin que de ma condition de petit bourgeois à votre condition et à votre vie.

Je suis né petit bourgeois, fils légitime, dûment enregistré au bureau compétent, sur la déclaration de mon père. Je suis arrivé à Paris en sortant de ma porte, située rue Guénégaud. Je n'avais ni sabots, ni voiture, j'étais porté par ma nourrice, qui a commencé à me gruger et que je grugeais peu. C'est déjà toute mon histoire. Je définis le petit bourgeois: Un être mal nourri et perpétuellement grugé;

J'ai été élevé aux frais de mon père, en quoi je me grugeais moi-même. Ma seconde nourrice fut l'Université. Elle me vendit très cher ses haricots et son latin, qui me firent un tempérament intellectuel vacillant. Outre mon héritage patrimonial, l'Université me grugea une assez forte partie de l'amour paternel, fatigué du prix de la pension. Je compensai cette perte par une égale dépression d'amour filial, attendu que mon père, toujours exaspéré à la fin des semestres et logé trop à l'étroit dans sa petite cage bourgeoise, avait pris une habitude de me voir sans plaisir.

Le petit bourgeois n'est pas organisé pour avoir des enfants. J'ai compris cela plus tard, et un sentiment de justice m'obligea de rendre à mon père des devoirs qui m'ont gêné et grugé. Le petit bourgeois n'est pas organisé pour être fils. S'il a cependant un père, les préjugés exigent qu'Enée reste chargé d'Anchise.

Enfin, je me trouvai bachelier, exonéré du service militaire, et pourvu d'un emploi de douze cents francs. J'étais tout juste à cela. J'avais tout appris et je ne savais rien. Je fus donc employé. Mon emploi me promettait un bâton de maréchal de trois mille livres, à condition d'écumer ce pot au feu du matin au soir l'espace de cinquante ans. La plus rare bonne conduite, la plus grande économie, la plus inexorable assiduité étaient nécessaires aux splendeurs de mon avenir. Point de littérature, point de voyages à Saint-Cloud, point d'opinions déclarées et inamovibles: la vie du cloporte ou plutôt celle du légume! J'entraî la-dedans, j'y passai des années, je n'en mourus pas.

J'étais un petit bourgeois à part, un petit bourgeois audacieux et cependant honnête. J'avais des idées. Ah! que l'audace fait haïr l'honnêteté! Ah! que l'honnêteté gêne l'audace! Ah! que les idées tourmentent le petit bourgeois! Le petit bourgeois n'est pas organisé pour se permettre l'audace, ni l'honnêteté, ni les idées. Enfin je fis un grand coup. Je ne pus tenir à crever d'ennui dans la culture de mon pot au feu, pour arriver tardivement à crever de faim. Je renversai la marmite et me lançai dans une grande entreprise du petit bourgeois.

Elle réussit presque. Moyennant un travail acharné, à travers mille tranches, côtoyant la faillite, grugé par la banqueroute, ballotté et roulé par les secousses politiques, sans prendre jamais un fleur du printemps, ni un crépuscule de l'été, sevré de toute vie intellectuelle et de tout loisir, prisonnier dans mon comptoir ou battant le pavé, je parvins à ramasser un peu d'honnête argent.

Je m'en servis pour me marier, c'est-à-dire pour me vendre. J'avais contracté une maladie au collège, l'affreuse maladie du petit bourgeois; je voulais enrichir. Pour enrichir, il fallait agrandir

mes affaires; pour agrandir, mes affaires, il me fallait une dot. Le petit bourgeois n'est pas organisé pour se marier selon son cœur, lorsqu'il en a un. J'en avais un; je marchai dessus. Je ne suis pas éloigné de croire que ce fut un crime. Dans ma classe de philosophie, nous nous étions tous promis de le faire; je le fis comme Lavoisier, le notaire, l'huissier, l'avocat, le juge, le médecin, le banquier, l'archevêque de Paris, le fabricant de produits chimiques, enfin tous. J'épousai une dot; j'en agrandis mes affaires, j'en eus des enfants. Heureusement que le petit bourgeois n'est pas organisé pour mourir de chagrin.

Ma femme était sans charmes, elle en avait le droit. Mais elle se crut le droit d'être chère, sur quoi je n'avais pas compté. Je la pris sans m'être suffisamment précautionné contre la contrefaçon, contre le piano, contre les petites soirées, contre les spectacles, contre la faiblesse, contre l'ingérence. Le revenu de la dot y passait, et au delà. Surcroît d'impôt et de charge, perte de temps incalculable. Bref, je fus comblé de nouveaux déplaisirs. Ici, monsieur le président n'entendez rien de trop. Grugé, tanné, emb... (passez moi le mot, là maintenant droit de bourgeoisie), je l'étais madame, et superlativement! Mais si j'avais mille raisons pour rouer cette créature ruinée et maussade, je cherchais en vain un prétexte pour la tuer. Ni les journaux et les livres qu'elle m'imposait ne terminaient sa vertu. Elle resta aussi pure que sotté jusqu'au dernier jour de notre association, qui dura vingt ans et que j'ose le dire, me fit faire et refaire l'immense tour de l'enfer. Je n'eus de bon que de violents accès de rage, un ou deux par jour. Enfin.

N'a pas pourtant une Honesta qui veut!

Je ne dis rien du beau-père. Il mourut en temps utile, convenablement acquitté. Je ne puis lui reprocher sa fille. Je l'avais vue. C'était à moi de me défendre. Passons aux joies paternelles du petit bourgeois.

J'eus trois garçons et une fille. Le premier garçon me coûta, pièce en main, quarante bons mille francs pour le faire avocat. Il n'est pas sans moyens. A peine majeur, il me plaida pour le bien de sa mère. Nous perdîmes tous deux le procès: moi, parce que je dus payer inopportunistement; lui, parce qu'il me fit manquer de bonnes affaires. Je n'hésiterais pas à le maudire, si cela se faisait encore, mais je saurai m'arranger pour ne lui rien laisser. Malheureusement, ayant peu suivi le sentier de l'honneur, il n'est pas dans le besoin. Le second garçon a tourné aux Arts, malgré mes défenses expressées. Trente mille francs d'éducation absolument perdus! Il mourra de faim, à moins que son frère, qui sera député, ne le fasse préfet. Je connais d'ailleurs très peu ces deux drôles, ne les ayant guère vus. Je m'étais d'avantage lié avec mon troisième. Celui-ci, médecin, m'avait coûté quarante-sept mille francs du jour de son entrée en nourrice au jour de son dernier diplôme. Vos gens de Belleville me l'ont tué d'un coup de fusil pendant que votre canon de Versailles pillait ma maison d'Auteuil, reste de ma fortune renversée par votre 4 septembre. Mais je vous bénirais presque de cette mort: elle a préservé mon pauvre enfant d'être un petit bourgeois, et elle m'a fait verser des larmes. Jusqu'alors, j'ignorais qu'il y eût des larmes dans mon cœur. Je fus consolé de sentir que j'étais homme, quoique petit bourgeois.

Ma fille ne me déplaisait pas. Elle riait dans ma maison, elle était vive, ingénieuse. Je l'avais élevée pour une vingtaine de mille francs. J'aurais juré qu'elle m'aimait, et telle était ma faiblesse que je supportais même son piano. Mais elle avait trop vu le ménage du petit bourgeois et trop rêvé autre chose. Elle est partie sans prendre congé, avec un jeune premier de je sais quelle Californie à découvrir.

Maintenant seul, vieux et ruiné, laissant les hommes et la vie, et craignant la mort, uniquement et très-mal consolé par l'espoir fort incertain du néant, je vis dans une affreuse campagne de banlieue, parmi le bruit, la poussière et le fumier. J'ai une servante, dite fidèle, mais insolente comme elle a toujours été et qui me vole comme elle l'a toujours fait. Par un besoin de mentir inhérent à l'espèce humaine et par une rage de faire des faux serments, qui est plus particulièrement la manie de ce siècle de tribune, nous nous sommes juré assistance jusqu'à la mort et par de là. Je sais très-bien qu'elle me volera mon linceuil, et elle sait très-bien que je lui volerai mon testament.

Je passe mes dernières heures à récapituler ma triste vie. J'ai été grugé, floué, pillé tous les jours; tous les jours insulté, tous les jours trahi. J'ai vécu et travaillé dans une basse-fosse, sans air et loin du soleil pour perdre les trois quarts de mon pauvre grain et mourir enfin tout à fait rulé, plus petit bourgeois que je n'étais né et que je n'ai vécu.

J'ai payé mille fois plus d'impôts que je n'ai mangé de pain dur et amer; mille fois plus de gages que je n'ai reçu de services. Je n'ai pas été seulement volé et insulté, j'ai été moqué. Si je me rappelle des gens qui aient au moins daigné me déguiser leurs vols et leurs injures, je me sens dans l'âme un mouvement de reconnaissance pour ceux-là. Ils m'ont fait l'honneur d'essayer de me tromper; combien peu ont pris cette peine et m'ont fait cet hommage! J'ai payé les guenilles comme bonnes étoffes, la chandelle infecte comme bougie, le vin chimique comme vin de vigne, la fraude comme justice, le mensonge comme vérité, l'ingratitude, le mépris et l'égoïsme comme l'amour. J'ai vu toutes les falsifications devenir plus évidentes et plus insolentes, et j'ai payé plus cher. J'ai payé la cynique désertion du devoir, plus que je n'aurais payé le devoir accompli; l'imbécile déclaration plus que l'éloquence; les révolutions rapaces et assassines plus que l'ordre et la liberté, la tyrannie plus que la protection, la honte plus que l'honneur.

J'ai vu passer sur mon dos et sur mon ventre des milliers et des milliers de drôles sortis ou ne sortant d'où; et leurs pieds, de plus en plus insolents et de plus en plus sales, ont de plus en plus emporté, d'abord des lambeaux de mes vêtements, ensuite de ma peau, ensuite de ma chair. J'ai subi des dominations pénibles et humiliantes, puis honteuses, puis monstrueuses, puis infâmes et j'attends sans défiance je ne sais quoi d'encore plus abominable qui pend sur ma tête.

On m'a fait tout apprendre, et je n'ai rien su; tout payer, et il ne m'est rien resté. Des nuits de l'aventure, des berceaux irréguliers, des tabagies, des bouges, des égouts, des bagnes, j'ai vu et je vois surgir des myriades de gentilshommes qui savent tout sans avoir rien appris, qui prennent tout sans rien payer. Ils me rasent, ils m'écorchent, ils m'insultent et me disent qu'ils m'apportent la liberté. Je paye!

Dès l'enfance on m'avait pris mon esprit et mon cœur, sous prétexte de me vernir de mauvaises latin, nécessaire pour m'instruire à mal parler français. Dès la jeunesse, on me confiait le soleil, l'air et le bon sens. Epoux, on m'a ôté la paix conjugale; père, l'autorité; ouvrier de la fortune publique, on m'a fait payer des dimanches sans nombre, que se sont partagées les hordes toujours enrichies des polissons dévorants. Enrichi malgré tout, on a brûlé mon papier, culbuté mon atelier et mon magasin, démoli ma maison, tué mon enfant. Ils ont déchiré ma patrie, peut-être blessé à mort; et je reste avec un morceau de pain et une chemise, propriété suffisante pour être égoïste.

Telle est, monsieur le président, la vie et l'histoire de ce que l'on peut appeler un petit bourgeois.

Vous reconnaissez-vous là dedans? Y voyez-vous rien qui ressemble à votre brillante carrière? Vous n'êtes pas parti d'Aix pour devenir un petit bourgeois, vous n'en aviez ni nulle envie, et vous étiez un soleil entouré de soleils quand mon diplôme de petit bourgeois me fit entrer dans la carrière, qui m'a mené au maréchalat de trois mille francs.

Je me garde de suivre le chemin du raisin. Je risquerais de dire, chose tragique, et le petit bourgeois n'est pas plus tragique que le monton à la tonte ou le bouef à l'abattoir. Le petit bourgeois existe pour être tondu et mangé. Je le sais bien; mais je ne veux pas qu'un seigneur de votre sorte, qui n'a porté aucun joug et ne s'est embarrassé d'aucune entrave, se glorie d'être un petit bourgeois. Laissez-moi cela!

J'ai travaillé pour le roi de Prusse, pour le pétroleux, pour l'orateur du Crapaud-Volant. Vous pas la maison et la votre ont été démolies le même jour; la votre se relève plus belle, la mienne pas! La mienne reste en ruine et moi dessous. Ce jour-là, j'ai fiffi; ce jour-là, vous avez recommencé plus brillant.

Non, non; vous n'êtes pas un petit bourgeois. Il y a de bonnes grosses bêtes d'Auvergnats, de Savoyards et de Flamands qui se vantent d'être arrivés à Paris en sabots. Ils en sont fiers parce qu'ils ont su se faire des souliers. Les vils devenus petits bourgeois; ils estiment cela faire fortune; mais qu'ils attendent! Celui qui arrivera à Paris en sabots peut s'en aller en soulier; ce n'est pas plus merveille ni fortune. Pour faire fortune, il faut naître à Paris en savates, ou y venir en bottes percées. C'est la chaussure constitutionnelle et démocratique. Alors on va loin.

Les scrupules allourdisants n'entrent pas dans les savates parisiennes, et ceux qu'on peut avoir apportés de province s'écoulent par les bottes percées. On franchit le petit bourgeois, on se fait en passant des semelles de sa peau, élastique et serrée, on court, on bondit, on arrive et on demeure dans la fortune et dans la gloire.

Votre très-humble serviteur, Monsieur le président, Pour copie conforme, Louis VEUILLOT.

Un Bref du Pape. Nous trouvons dans le Courrier de Genève la traduction suivante d'un bref que le Saint-Père a daigné adresser au vaillant évêque de Genève, Mgr. Mermillod.

Notre Vénérable Frère Gaspard, évêque d'Helbron, vicair apostolique de Genève, à Genève.

PIE IX, PAPE Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. En tant que vénérable Frère, nous sommes au milieu de temps difficiles et qui en amèneront de plus mauvais. La persécution qui, dans ce pays, s'accroît de jour en jour d'avantage menace aussi la Suisse d'un schisme terrible, si Dieu ne met un frein aux machinations de l'impie. Si, dans le commencement de l'Eglise, alors que le martyre suivait constamment les évêques comme l'ombre suit le corps, si l'Apôtre crut devoir louer, comme une bonne œuvre, le désir de l'épiscopat, il est certain que vous devez estimer comme un bien la charge qui vous est confiée.

En effet, si le martyre du sang ne menace pas encore votre mission, la furieuse agitation des esprits vous prépare un martyre bien difficile, bien plus âpre de sollicitudes, d'angoisses et de dureté. Mais souvenez-vous que les apôtres aussi furent envoyés comme des agneaux au milieu des loups et que la persécution, qui semblait devoir rendre stériles leurs travaux, ne fit au contraire, en tentant de détruire ces mêmes travaux, en versant le sang des néophytes, que féconder

et propager le christianisme.

Marchez donc vous aussi sans crainte et, avec une noble indépendance, enseignez au peuple qui vous est confié à observer tout ce qui nous a été ordonné; travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ; appliquez-vous à écarter les opinions fausses et à resserrer les liens de l'unité et de la charité. Celui qui a promis à ses disciples d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles, sera aussi avec vous tous les jours; il commandera enfin lui-même aux vents déchaînés et apaisera les flots agités.

De notre côté, nous demandons pour vous tous les secours célestes, l'abondance des grâces et des grâces d'en haut; comme garant de ces grâces et comme gage de notre spéciale affection, nous vous accordons à tous, vénérables Frères, à tout le peuple confié à votre sollicitude, du fond du cœur, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, le 6 février 1873.

De notre pontificat le vingt-septième année.

PIE IX Pape.

AUX ABONNÉS.

Nous croyons devoir faire un nouvel appel aux abonnés retardataires et les prier de nous transmettre au plus tôt le montant de leurs arriérés. Tout le monde doit comprendre que les malheurs que nous avons éprouvés ne nous permettent plus d'accorder d'aussi longs délais que par le passé. Le mauvais temps nous empêche d'envoyer nos collecteurs; mais il est toujours facile de nous faire parvenir par la poste le montant des abonnements.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

Facteur. — La Ronde du Loup; Lettre d'un petit bourgeois. Un bref du Pape.

CANADA, QUEBEC, 12 MARS 1873.

M. G. Amyot, Avocat de cette ville, prend aujourd'hui la direction du Courrier du Canada, en qualité de Rédacteur-en-Chef.

M. Eugène Renault a fait, lundi, ses adieux à la presse. Depuis bientôt 10 ans, il rédigeait le Courrier du Canada avec zèle et habileté, avec une énergie infatigable. La cause de notre religion, celle des intérêts matériels du pays, ont trouvé en lui un vaillant athlète. Fidèle à son drapeau, sentinelle vigilante de nos droits, jamais il n'a transigé avec un principe, jamais l'ennemi ne l'a surpris en défaut. Aussi a-t-il mérité l'estime générale, et conquis une position enviable dans la presse. Il y figure au premier rang parmi nos plus habiles défenseurs.

Amateur passionné de la nature champêtre, et de la vie paisible, M. Renault veut maintenant, loin du tumulte des grandes villes, se reposer des luttes ardentes, de la vie agitée du journalisme. C'est son droit; mais nous n'en ressentons pas moins le vide que va créer son absence.

Qu'il nous permette de nous joindre à ses nombreux amis, pour lui exprimer notre reconnaissance pour les services signalés qu'il a rendus à la cause nationale, et pour lui témoigner le vif regret que nous cause sa retraite.

Nous osons espérer qu'il continuera d'être l'ami, l'un des supports de notre journal; que dans ses loisirs, il fera part à nos lecteurs de ses vues sur les grandes questions qui s'agitent, et que nous profiterons ainsi de l'expérience et de l'érudition qu'il a acquises, au prix de longues années de travail et de dévouement à sa patrie.

Nos meilleurs souhaits l'accompagneront dans sa nouvelle et honorable carrière.

Notre programme.

Le but des propriétaires est de fonder un journal français, indépendant, sincère, catholique et national; un journal, qui maintenant, intactes les droits de la justice et de la vérité, soit au milieu de nous une œuvre de conciliation et de rapprochement.

Dans leur prospectus, les propriétaires et les rédacteurs du Courrier du Canada, (Journal de in-

trêts canadiens") résumaient ainsi l'objet de la fondation de cette feuille. Depuis 16 ans, ils poursuivent avec courage et succès la noble tâche qu'ils se sont imposée. Appelé à coopérer à leur œuvre, nous ne trouvons rien à changer à leur programme. Nous acceptons avec joie, avec orgueil, leur devise "je crois, j'espère et j'aime." Comme eux, nous disons: "je crois, dans l'acceptation la plus large du mot, comme exprimant une loi de l'esprit; j'espère, avec tout l'abandon d'un être qui a foi dans sa destinée et qui s'appuie sur une Providence infinie; j'aime avec toute l'ardeur qui naît d'une foi sincère et d'un noble espoir."

Avant tout, nous sommes catholique, croyant fermement en l'Eglise de Rome, en l'infailibilité dogmatique de Son Auguste Chef. Nous nous reposons entièrement en l'enseignement de cet unique dépositaire de la vérité, pour toute matière de dogme, de morale, de discipline et d'enseignement religieux, et pour toute question qui s'y rattache directement ou indirectement. Pour nous, les raisonnements humains ne sont rien, quand ils ne sont pas en harmonie parfaite avec les décisions de notre Sainte Mère l'Eglise; sans cette soumission ardente et illimitée de l'esprit à la foi, nous ne comprenons pas qu'on puisse être catholique.

Guidé par les données certaines et invariables de la doctrine de notre Eglise, nous nous sentons à l'aise pour combattre l'erreur, sous quelque forme qu'elle apparaisse. Toutefois nous n'oublions pas que nous habitons un pays libre, où toutes les croyances religieuses ont leur place au soleil. Comme nos prédécesseurs, nous aurons pour nos compatriotes qui ne partagent pas nos convictions religieuses, tous les égards dus à l'honnêteté et à la respectabilité. Envers eux, notre conduite sera plutôt défensive qu'agressive. Mais nous poursuivrons à outrance, sans trêve ni merci, ceux qui se prétendent catholiques, cherchent à répandre le mensonge, qui s'affublent d'un manteau sacré pour couvrir leur perversité.

Soutenir les droits de la religion catholique, propager les saines doctrines sous la tutelle de Notre Sainte Eglise et de la glorieuse phalange des ministres du vrai Dieu, tel continuera donc d'être le premier but de cette publication.

En second lieu, nous conserverons au Courrier, son caractère français et national. Diverses origines distinguent la population de la Puissance du Canada. Pour chacune d'elles, nous avons du respect, de l'estime; pour la nôtre, pour l'élément Canadien-français, nous éprouvons de l'amour, de la vénération. En songeant à ce glorieux héritage de la religion, des mœurs et des lois de nos pères, de la langue des Bossuet et des Fénelon, qui nous a été légué comme un trophée de victoire, après des luttes sanglantes et séculaires, notre cœur se gonfle d'admiration et de reconnaissance. Qui d'entre nous ne se sentirait pas jaloux de conserver intact ce dépôt sacré? La tâche, sans doute, nous est devenue facile. Nous n'avons qu'à conserver des droits acquis. Mais soyons toujours attentifs. Qu'à la moindre attaque, nous soyons sur la brèche, prêts à faire respecter nos droits, comme nous respectons ceux des autres.

Tout en conservant notre autonomie, notre origine distincte, il ne faut pas oublier que nous sommes devenus les membres d'une autre nationalité, que nous appartenons à la grande famille du peuple Canadien réuni sous le drapeau de la Confédération. Nos lecteurs se souviennent avec quel soin, quelle habileté et quelle prévoyance cette grande révolution politique a été élaborée dans nos colonnes par M. J. C. Taché. Après avoir appelé de tous nos vœux cette nouvelle nationalité, il n'est pas étonnant que nous en soyons les plus dévoués défenseurs.

Nos intérêts commerciaux, industriels et agricoles sont intimement liés à la politique. Il nous faudra donc comme par le passé, prendre à celle-ci une part active. Admirateur de la monarchie constitutionnelle et du gouvernement responsable au peuple, que nous possédons autant que le peut une colonie, il ne nous sera pas difficile de suivre la marche générale déjà imprimée au Courrier.

Mais dans les luttes politiques, se rencontrent bien souvent des animosités personnelles, des haines de partis, des passions de tout genre.

C'est là l'écueil, le danger le plus grand. Le journaliste, appelé à deviner l'intérêt général dans cette diversité d'opinions, obligé de se prononcer incontinent sur toutes les questions, a une tâche bien rude à remplir. Nous n'avons pas la prétention de posséder un talisman infailible, pour découvrir la vérité à travers ce dédale d'intérêts divers. Toutefois, n'attendant rien d'aucun parti, vivant de nos propres ressources, c'est-à-dire du généreux appui de nos lecteurs et patrons, il nous est plus facile qu'à beaucoup d'autres de juger froidement, avec impartialité et indépendance les événements qui se déroulent sous nos yeux.

Il y a de larges démarcations, déjà établies, et sur lesquelles notre opinion est toute formée. Le parti politique qui a accepté l'union des deux Canadas, parce qu'elle renfermait en germe le remède à tous nos maux: le gouvernement responsable au peuple; ce parti qui nous a assuré l'usage officiel de notre langue, établi les écoles séparées, développé notre commerce par la construction des canaux, introduit la politique des chemins de fer, de la colonisation et de l'immigration, aboli la tenure seigneuriale, codifié nos lois, encouragé les institutions d'éducation et de charité, et mené à bonne fin la confédération, ce parti que l'on est convenu d'appeler "Conservateur", possède notre confiance. Tant que les hommes au pouvoir lui seront fidèles, ils recevront notre support. Ambitionnant l'honneur de demeurer canadiens, nous ne nous sentons nulle disposition à sympathiser avec les démocrates annexionnistes de la Province de Québec, et les Grands de la Province d'Ontario, qui veulent nous ravir notre autonomie. Nous nous réservons, bien entendu, le droit de juger chacune des mesures qui seront soumises à la législation, et ce, indépendamment de tous les partis et uniquement au point de vue de l'intérêt général.

Il nous reste maintenant à solliciter l'indulgence de nos lecteurs. Avant d'accepter la position honorable que nous occupons aujourd'hui, nous en avons examiné, approfondi, toute la responsabilité, toute l'importance. Ce n'est pas chose facile que de succéder dignement à des prédécesseurs tels que MM. Taché, Langevin, Aubry et Renault. De plus les lecteurs du Courrier, sont pour la plupart des hommes de science et de haute position. Aussi avons-nous hésité longtemps devant la gravité de la tâche. Mais enfin nous avons espéré qu'avec du travail, de l'énergie et du dévouement à la cause commune, nous parviendrions à suppléer à ce qui nous manque. Puissions-nous ne pas être déçu dans notre attente, et puisse le Courrier du Canada, entre nos mains, continuer à être une "œuvre de justice, de vérité et de conciliation."

Election du comté de Québec.

Comme nos lecteurs le savent déjà, MM. Adolphe Caron et Pierre Garneau, sont les candidats conservateurs pour la prochaine élection dans le comté de Québec: le premier, pour la chambre fédérale, le second pour le parlement local. Nous avons vu avec plaisir l'accueil favorable qui a été fait à ces deux candidatures, dans toutes les paroisses du comté. Inutile d'ajouter qu'elles reçoivent aussi notre cordial appui.

Avocat pratiquant de cette ville, membre de la société "Andrews, Caron et Andrews," M. Caron, bien que jeune encore, occupe déjà une position enviable au Barreau. Fils de notre nouveau Lieutenant-Gouverneur, dont la nomination a été si bien vue par les canadiens de toute origine, appartenant à une de nos anciennes familles de cultivateurs, le futur député porte en lui le cachet de gentillesse dû à une nature heureuse, à une éducation soignée. Nous avons le ferme espoir que par la fermeté et l'indépendance de son caractère, son attachement aux principes qu'il a toujours professés, son dévouement aux véritables intérêts du pays, M. Caron, sera digne de la confiance que l'on repose en lui, et suivra fidèlement la belle voie que lui a tracé son père.

M. Garneau depuis quatre ans maire de la cité de Québec, est Directeur de la Banque d'Union, membre de plusieurs compagnies commerciales importantes, chef de la maison "Garneau et Frère." Il

est ce que les américains appellent un self made man, c'est-à-dire un de ces hommes qui doivent leurs succès à leurs talents, à leurs seules ressources, qui se forment eux-mêmes par leur énergie et leur assiduité aux affaires. Homme de chiffres, esprit pratique, administrateur intègre, M. Garneau sera extrêmement utile à la législature au service de laquelle il va mettre son expérience et son activité. La cité de Québec lui doit déjà de grandes améliorations dans ses finances.

M. Garneau a été accusé, par quelques-uns, de n'être pas entièrement favorable à la construction du chemin de fer du Nord. Nous croyons que cela provient de quelques regrettables malentendus sur des questions secondaires. Sa conduite future démontrera à la satisfaction de tous, qu'il désire ardemment la réalisation immédiate de cette grande entreprise, aussi indispensable à la cité qu'aux campagnes environnantes.

Nous commençons à espérer que l'élection de MM. Caron et Garneau se fera par acclamation. Un grand nombre d'électeurs du comté, ont prié M. D. Brousseau de se présenter en opposition à M. Garneau.

Mais M. Brousseau, tout en remerciant ses amis, leur a répondu que M. Garneau ayant déjà posé sa candidature, et étant parfaitement qualifié pour représenter le comté, il ne pouvait consentir à diviser le parti conservateur, dont M. Garneau est aujourd'hui l'un des sincères appuis. Cette abnégation de M. Brousseau, lui fait honneur. Nous l'en félicitons, et pouvons lui assurer que le public s'en souviendra en temps et lieu.

Il a encore été question d'autres candidats, entr'autres de M. le notaire O'Brien, de Beauport. Ce monsieur jouit de l'estime générale, et possède un cercle nombreux d'amis. Il s'est, lui aussi, généreusement effacé pour ne pas briser nos rangs.

Ainsi MM. Caron et Garneau sont aujourd'hui seuls sur les rangs, et peuvent compter sur une élection unanime. Mais qu'il y ait lutte ou non, nous espérons qu'ils voudront bien ne pas oublier la circulaire des Prêtres du comté qu'ils vont représenter. Qu'ils ne se permettent pas un acte de corruption, qui par un verre de boisson enivrante ne ternisse l'éclat de leur triomphe. Que leur élection soit l'expression honorable, libre, spontanée et réelle du vœu de la majorité. La morale publique et leur prestige y gagneront immensément.

L'Honorable M. Chauveau.

On nous informe d'Ottawa que, aussitôt la première séance du Sénat terminée, tous les Honorables Sénateurs, à l'exception d'un seul, se sont rendus dans les appartements de leur président pour le féliciter de sa nomination à cette position, ratifiant par là le choix fait par le gouvernement.

L'Honorable M. Chauveau doit passer quelques jours à Rideau Hall, sur l'invitation de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Comtesse Dufferin.

Débats parlementaires.

Le révérend M. Laverdière, prêtre du Séminaire de Québec, a succombé mardi, à 4 heures du matin, aux atteintes de la cruelle maladie, dont il avait été attaqué la veille. Nous recommandons à nos lecteurs la biographie qu'un des amis et confrères du regretté défunt a bien voulu nous permettre de livrer à la publication.

10 Mars.

SÉNAT. L'adresse en réponse au discours du Trône est proposée par l'HON. A. VIDAL, et secondée par l'HON. COCHRANE.

L'HON. LETELLIER déclare que bien qu'il concourt pas dans toutes les opinions exprimées dans la motion, il ne croit pas devoir proposer d'amendements maintenant. Il reproche au gouvernement d'avoir choisi tous les nouveaux sénateurs parmi les conservateurs, contrairement à l'entente qui existait au moment de la confédération.

L'HON. CAMPBELL, croit que cette entente n'avait rapport que pour la première nomination des sénateurs lors de la confédération.

Après quelques remarques des HONS. MILLER, WILMOT, et CAMPBELL, l'adresse est unanimement adoptée.

CHAMBRE DES COMMUNES. M. BLAKE soulevé une question de

privilege au sujet de l'élection de Muskoka. Il demande à la Chambre de décider que M. Cockburn est élu de ce comté, vu qu'il a reçu la majorité des voix et que l'officier-rapporteur n'a déclaré personne élu. C'est une question de droit qu'il appartient à la chambre de décider. Il cite pour précédent l'élection analogue du comté d'Essex, et la décision sur celle-ci de l'Orateur Walbridge. L'officier rapporteur de Muskoka aurait dû examiner son député, quant au nombre de voix enregistrées en faveur des candidats dans le livre de poll perdu, et ajouter ce nombre aux autres livres. Mais même sans les livres perdus, M. Cockburn a la majorité des voix. Il propose que M. Cockburn soit déclaré élu.

M. J. H. CAMERON prétend que le précédent cité ne s'applique pas, vu que la loi est changée. Toutefois, considérant la majorité des voix en faveur de M. Cockburn, il suggère au Premier, de prendre la motion en favorable considération. (Applaudissements.)

L'HON. PREMIER ne voit pas de différence entre le cas actuel et l'élection de Peterboro onest. Les faits allégués par M. Blake, donnent une grande force à la position de M. Cockburn (applaudissements). La seule question est celle des juridictions. Les Communes ont agi sagement en référant ces contestations au comité d'élections. Il n'opposera pas la présente motion; mais il faut espérer qu'elle ne sera pas considérée comme un précédent. (Applaudissements.)

La motion est adoptée, et M. Cockburn est présenté par MM. MacKenzie et Dorion et prend son siège du côté de l'opposition.

M. BLAKE félicite la chambre sur sa décision, et propose que l'officier rapporteur de Muskoka compare à la barre de la Chambre pour répondre de sa conduite.

L'HON. PREMIER fait remarquer que si M. Bell l'officier rap. de Muskoka a pris les avis d'un homme de loi avant d'agir comme il l'a fait, il sera difficile de le blâmer. La motion est adoptée.

L'HON. PREMIER propose que quand la chambre s'ajournera, elle le soit pour jusqu'à jeudi, vu que Lady Dufferin recevra mercredi soir. Agréé avec l'assentiment de M. MacKenzie. Le débat sur l'adresse est remis.

AVIS DE MOTION.

M. McDONALD (Antigonish) demandera, jeudi prochain à considérer la résolution suivante: Qu'il est opportun d'octroyer au gouvernement du Canada le pouvoir de transférer à une compagnie ou à des compagnies, ou au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse les droits des chemins de fer du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, s'étendant de Truro à Pictou et de Windsor Junction à Windsor, à condition qu'on garantisse l'extension de cette ligne jusqu'à tel point sur lequel on s'accordera.

M. MERCIER, introduira un bill pour amender l'acte 44 Victoria, chap. 42 concernant les accommodations et le trafic sur les chemins de fer et pour amender l'acte de 1857.

M. OLIVIER, mercredi prochain, fera motion pour qu'il soit émané un ordre de la chambre pour qu'on fasse rapport du nombre des pétitions et de pétitionnaires, reçu jusqu'à cette date des différentes provinces de la Puissance, pour ou contre le rappel de l'acte de faillite de 1864 ainsi que des pétitions demandant un amendement.

11 Mars.

M. JOHN, d'Halifax, s'est levé pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône. Il a parlé d'une voix claire et sonore, son discours avait été évidemment bien étudié. Il a parlé en termes les plus élogieux du progrès de l'Union de l'Amérique Britannique du Nord et de la prévision d'une admission prochaine de l'Île-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve dans la Confédération. Il a loué le gouvernement de la politique énoncée dans le discours du trône, faisant une mention spéciale du chemin de fer du Pacifique et exprimant sa satisfaction de la manière dont on poursuivait cette entreprise. Il a complimenté Lord et Lady Dufferin.

M. PALMER, de St. Jean, a secondé l'adresse, en faisant remarquer, la loyauté des sujets du Nouveau-Brunswick envers la confédération anglaise, et a exprimé l'espoir que cette entente continuerait. Il a approfondi la politique du gouvernement touchant les canaux et le chemin du Pacifique, et il a terminé en disant que le Nouveau-Brunswick était reconnaissant au gouvernement de la part qui lui avait été faite.

M. MACKENZIE a complimenté le moteur et le second de l'adresse de leurs éloquentes discours. Il conclura dans les sentiments de loyauté envers Sa Majesté et le représentant dans la Couronne, mais il prétendait que la situation du pays n'était pas aussi prospère que le représentaient les honorables messieurs. La der-

nière crise financière devait être attribuée à la mauvaise administration du dernier ministre des finances. Cette crise n'était pas sérieuse, mais elle avait forcé la communauté mercantile de la Puissance à payer un intérêt exorbitant. Quant au chemin du Pacifique, si le gouvernement faisait de cette grande entreprise une spéculation politique, il nuirait à sa construction. Il adoptait de tout cœur la politique de l'agrandissement des canaux, mais il blâmait le gouvernement d'employer un ingénieur incompetent pour surveiller le canal de la Baie-Verte.

SIR. J. A. MACDONALD a félicité M. MacKenzie comme chef de l'opposition, tout en blâmant sa manière d'argumenter. Sans vouloir défendre d'une manière particulière sa politique touchant le Pacifique, le gouvernement saurait en temps et lieu défendre sa ligne de conduite. Il se garderait scrupuleusement de toute combinaison ou transaction qui placerait cette grande entreprise entre des mains ou sous des influences étrangères.

L'abbé Ch.-Honoré Laverdière.

Doctrinae viri per patientiam noscitur.

C'est le sage qui nous dit que la science d'un homme se connaît par sa patience; deux mots qui résumant très bien la carrière de M. l'abbé Ch.-Honoré Laverdière. Il n'usait une âme très bien douée à une patience inaltérable, et il put, que et l'autre au service de la science. Il est un effet considérable le catalogue des ouvrages que M. Laverdière a publiés, ou dont il a eu à surveiller l'impression: "Les Relations des Jésuites," trois volumes compactes grand-in-oct. de plusieurs centaines de pages; "Les Œuvres de Champlain," deux in quarto, précédés d'une préface et d'une notice biographique du fondateur de Québec; "Le Journal des Jésuites," (ouvrage de 361 pages; le "Cours d'Histoire du Canada" par M. Ferland, seconde partie de 1603 (à 1760); "l'Histoire du Canada" à l'usage des maisons d'éducation; plusieurs petits opuscules entre autres "Notre-Dame de Recouvrance de Québec"; "A la Mémoire du R. P. Fennimore Massé, I. J., plusieurs livres de chant, entre autres, "Le Chansonnier des Collèges"; "Les Cantiques à l'usage des maisons d'éducation"; trois éditions des "Chants Liturgiques"; la dernière édition de "Graduel et du Vespéral"; la "Semaine Sainte," et "le Rituel Romain." La dernière œuvre qu'il espérait pouvoir livrer bientôt à la publicité est le "Paroissien Noté," œuvre destinée à populariser au milieu de nous le chant de nos églises.

C'est qu'il a fallu de travail et de veilles, et qu'il a fallu de patience et de recherches pour donner à toutes ces publications leur valeur réelle, c'est à dire, une exactitude scrupuleuse, eût-elle coûté le sacrifice de l'intimité de M. Laverdière. Pour éclaircir une question historique, un fait, une simple date, le véritable orthographe d'un mot, les heures lui paraissent peu de chose et il ne les compte pas. Une seule note, mise au bas d'une des pages des Œuvres de Champlain, lui a quelquefois valu plus d'une journée de travail. A l'impatience de ses amis qui auraient voulu peut-être à sa sage lenteur, il semblait répondre que ce qu'il disait à ceux qui lui demandaient de mettre moins de temps à la composition de ses œuvres: mes lecteurs ne s'informeront pas des instants que mes œuvres m'auront coûté, mais ils apprécieront leur valeur.

Il n'a se trompait pas et de son vivant même, M. Laverdière s'est vu entouré de l'estime et de la confiance de tous les écrivains qui ont élevé à notre histoire de si précieux monuments. Pour ne citer qu'un des plus illustres, M. Ferland le consultait volontiers et déférait souvent à son jugement. La table des Relations des Jésuites est à elle seule, disait M. Ferland, un travail extrêmement utile et me rappelle l'infatigable patience des Bénédictins. Qu'aurait-il dit des notes si nombreuses et si intéressantes, attachées aux Œuvres de Champlain.

L'éditeur des Relations des Jésuites a rendu hommage au zèle patient de M. l'abbé Laverdière qui l'a puissamment aidé dans cette publication, de concert avec MM. Ferland et Plante. "Pleins de dévouement pour cette entreprise que l'on peut appeler nationale, dit-il, pendant des années, ils ont consacré leur loisir à la lecture des épreuves, afin de rétablir l'ancien texte avec un scrupule qui par respect pour les antiquaires, est allé jusqu'à reproduire fidèlement les fautes mêmes des vieilles éditions."

Les vieilles éditions, ce mot nous rappelle l'amour passionné de M. Laverdière pour tout ce qui pouvait le rapprocher des origines de notre histoire. Jacques Cartier, Champlain, tous les fondateurs de notre nationalité étaient les hommes qu'il aimait de préférence. Il les a suivis pas à pas; il a été une oreille attentive à chacune de leurs paroles; il s'est fait leur contemporain. Dans toutes les bibliothèques, un département lui était spécialement cher, celui qui renfermait les ouvrages sur l'Amérique et le Canada, et parmi ces ouvrages, les plus anciens avaient pour lui un attrait irrésistible. N'est-ce point parce qu'ils lui rappelaient les héros de son admiration?

C'est sans doute ce qui lui a permis de jeter tant d'intérêt sur les premiers récits de son "Histoire du Canada" à l'usage des maisons d'éducation. Cet ouvrage a été bien accueilli par le public: les événements s'y développent avec clarté; les faits y sont présentés avec ces détails particuliers qui permettent de les retenir; le style y suit un air de simplicité à la correction. M. Laverdière n'avait qu'un but en publiant cet abrégé: aider les élèves à étudier nos annales: il a fait plus, il a composé un livre qui attire le lecteur et lui procure le plaisir de r. f. n. ch. sa mémoire dans la condamner à l'aridité ordinaire à ce genre d'écrits.

Par la nature même de son talent, M. l'abbé Laverdière était conduit à des études historiques. Un critique a dit: "l'historien doit avoir une intelligence à facettes nombreuses et diverses." Or qui pourrait méconnaître la variété des aptitudes de notre regretté défunt? Pour l'admettre, nous n'avons qu'à nous rappeler les emplois qui lui furent confiés, au Séminaire de Québec ou à

Scientific American

POUR 1873. MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉ

LE "SCIENTIFIC AMERICAN" maintenant dans sa 22ème année d'existence, jouit de la plus large circulation...

Des descriptions d'améliorations, de découvertes et d'ouvrages importants, relatifs au génie civil, mécanique et scientifique...

Les dernières découvertes en photographie, en chimie, et l'application utile de la chimie dans les arts et l'économie domestique.

Les plus récentes informations touchant la technologie, la mécanique, les mathématiques, l'astronomie, la géographie, la météorologie, la minéralogie, la géologie, la zoologie, la botanique, l'horticulture, l'agriculture, l'architecture, l'économie rurale, l'économie domestique, l'alimentation, l'éclairage, le chauffage, la ventilation et l'hygiène.

En un mot, le "Scientific American" comprend dans son cercle toutes les sciences et tous les arts. Quiconque désire s'instruire d'une manière intelligente ne peut se passer de ce papier.

Les cultivateurs, les mécaniciens, les ingénieurs, les inventeurs, les manufacturiers, les chimistes, les amateurs des sciences, les instituteurs, les membres du clergé, les avocats et les gens de professions trouveront le "Scientific American" d'une grande utilité.

Publié UNE FOIS par semaine et superbement illustré pour \$3 PAR ANNEE.

Des copies et échantillons sont envoyées franco. Adressez aux éditeurs, MUNN & CIE, no. 37, Park Row, New-York.

PATENTES.—En outre du "SCIENTIFIC AMERICAN", MM. MUNN & CIE, sont propriétaires de patentes américaines et étrangères, ont plus de 25 années d'expérience et possèdent le plus grand établissement du monde.

Adressez à MUNN & CIE, 37, PARK ROW, NEW-YORK.

Patronisée par les gouvernements Anglais, des Indes et Coloniaux par les compagnies de Chemin de Fer et de Canaux.

TRAVAUX EXTERIEURS. Une expérience de 70 ans nous prouve qu'elle surpasse toute autre peinture.

LA PEINTURE DE CARSON. Convient tout spécialement aux couvertures en toile, aux ponts, aux instruments aratoires aux voitures de toute sorte, aux portes, en un mot à tous les objets exposés aux intempéries de l'air.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

LA PEINTURE DE CARSON. Pour édifices publics, maisons privées, Villas et pour toute espèce de travaux en Briques, Pierre Compos, etc., deit toute attention.

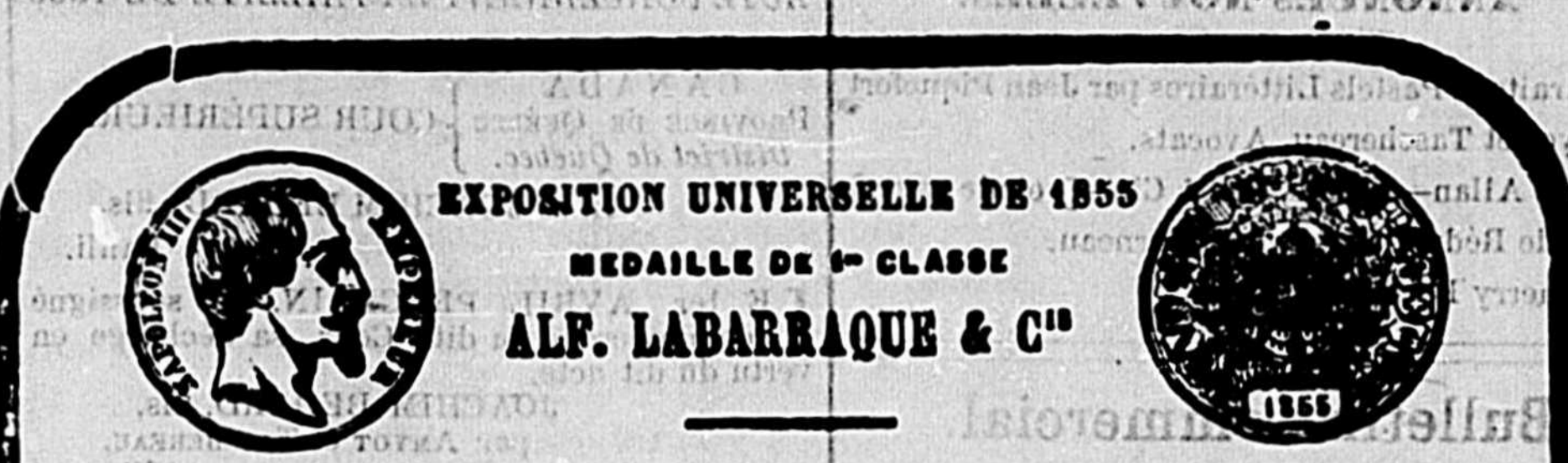
AVIS. Tout baril d'Anti-Corrosion qui ne se portera pas la marque de commerce ci-dessus est réputé contrefait.

Walter Carson & Fils, Londres.

100 QUARTS DE HARENGS DU LABRADOR. 50 Quarts de Hareng Canaque, 1ère qualité.

100 QUARTS DE HARENGS DU LABRADOR. 50 Quarts de Hareng Canaque, 1ère qualité.

100 QUARTS DE HARENGS DU LABRADOR. 50 Quarts de Hareng Canaque, 1ère qualité.



QUINIUM LABARRAQUE

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge, destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable.

Le Quinium Labarraque, approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinium Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie.

Dans les cas de chlorose, anémie, pleur auxiliaires, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de Vallet il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal.—ED. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acide et son amertume, insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare un liquide concentré de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes: EN BOISSON. — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIÂTRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE

AFFECTIIONS DE LA PEAU DÉMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTIONS. — Une partie de liquide et quatre d'eau (efficacité toute spéciale.)

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principales fièvres de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagnée chaque flacon.

Prix du flacon: 2 francs AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal.—ED. GIROUX, Québec.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

TRADE MARK. PAINT MANUFACTURED BY CARSON & CO. LONDON.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malle.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, JANVIER 1873.

Table with columns: DUREE, MALLE, CLOTURE, A. M. P. M. Rows include destinations like OTTAWA, QUÉBEC, MALLÉS LOCALES, and ETATS-UNIS.

SEMEUSE GRANDE VOLEE

PATENTEE POUR LA SEMENCE DE BLÉ, AVOINE, CHANVRE, ORGE, SEIGLE, SARRASIN, MIL, LIN, &c., &c.

MACHINE A BRAS. pouvant semer sur un espace de quatre à huit acres par heure, au pas ordinaire, jetant la semence sur une étendue de quarante pieds.

MACHINE A CHEVAL. pouvant semer au pas ordinaire d'un cheval, sur une longueur de dix à quinze acres par heure.

M. Léger Brousseau est agent à Québec, pour le vente de ses semences. Il donnera la direction pour l'emploi de ses instruments, aux cultivateurs qui lui demanderont.

AVIS AUX PARENTS. Mères sauvez vos Enfants. LES CELEBRES PASTILLES A VERS.

DE DEVINS Approuvés par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MEFIEZ-VOUS. POUR faire droit à la réputation méritée des Pastilles à vers de Devins, il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays.

PREPAREES SEULEMENT PAR DEVINS & BOLTON, APOTHECAIRES' HALL, Près le Palais de Justice, Montréal.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroix, J. E. Barke, R. McLeod, William Allen, Pharmaciens.

CONDITIONS DU COURRIER DU CANADA. Prix de l'abonnement: (Incluant l'abonnement d'avenue.)

CANADA.—Un an.....\$4.00 Six mois.....2.00 Trois mois.....1.00

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, NOUVEAU BRUNSWICK, ANGLAETERRE, Six mois.....3.00 Trois mois.....1.50

FRANCE.—Un an.....50 FRANCS Six mois.....25 " Trois mois.....12 "

Tarif des Annonces. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....50 cents.

Imprimé et publié par Léger Brousseau, Éditeur-Propriétaire, No. 2, RUE DU FORT, QUÉBEC.

QUEBEC, BOSTON NEW-YORK.

Chemin de Fer DES RIVIERES CONNECTICUT ET PASSUMPSIC ET DE LA VALLEE DE MASSAWIPPI.

Le trajet à New-York et aux autres points du Sud, abrégé de 70 milles.

Le trajet à Boston et à tous les autres points de l'Est, abrégé de 20 milles.

La plus courte et la plus charmante route à NEWPORT, Vt., ST. JOHNSBURY, Vt., PLYMOUTH, N. H., CONCORD, N. H., NASHUA, N. H., MANCHESTER, N. H., BELLINGHAM, Vt., WORCESTER, Mass., FITCHBURG, Mass., HARTFORD, Conn., SPRINGFIELD, Mass., FALL RIVER, Providence, R. I., NEW-YORK, Philadelphie, et WASHINGTON.

Les principaux points des Etats de l'Est, du Sud, et du Sud.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.

Les trains partent tous les jours.